

NUCLETUDES

Société anonyme au capital de 462.000 euros
Siège social : 3, avenue du Hoggar CS 70117 LES ULIS
91978 COURTABOEUF CEDEX
682 030 267 RCS Evry
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 5 MAI 2025 - EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq,
le cinq mai à seize heures quinze,

Au siège social d'ArianeGroup SAS, sis au 51-61, route de Verneuil aux Mureaux (78130), les actionnaires de la société Nuclétudes se sont réunis en assemblée générale mixte sur convocation qui leur a été faite par le Président du Conseil d'administration.

Il est dressé une feuille de présence qui a été signée par chacun des actionnaires présents agissants soit en son nom personnel, soit comme mandataire.

Monsieur Thibault Cheviron, participant en visioconférence, préside la séance.

(.../...)

Le Président rappelle que la présente assemblée générale mixte est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire

(.../...)

4. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ;

(.../...)

7. Nomination d'un administrateur supplémentaire ;

Assemblée Générale Extraordinaire

8. Modification de l'article 17 des statuts ;
9. Modification de l'article 26 des statuts ;
10. Mise à jour des statuts de la Société ;
11. Pouvoirs.

(.../...), le Président ouvre la discussion. Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

Résolutions à titre ordinaire

(.../...)

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31 décembre 2024, s'élevant à 1.869.892,67 €, de la manière suivante :

ORIGINE	
Report à nouveau antérieur :	2.077,80 €
Résultat bénéficiaire de l'exercice 2024 :	1.869.892,67 €
Total du résultat distribuable :	1.871.970,47 €

AFFECTATION 2024 :

DIVIDENDES	
Distribution d'un dividende global de :	1.869.000,00 €
pour les 10.500 actions composant le capital social	
soit un dividende net par action de 178 €	

AFFECTATION DU SOLDE AU COMPTE « REPORT A NOUVEAU »	
D'une somme de :	2.970,47 €

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2025.

L'assemblée générale ordinaire prend par ailleurs acte que les sommes distribuées à titre de dividendes et d'abattement pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Dividendes par action
2023	1 848 000 €	176 €
2022	1 249 500 €	119 €
2021	1 218 000 €	116 €

Sous réserve de respecter les critères en vigueur, en cas de choix d'option globale pour l'imposition au barème progressif, les dividendes des trois exercices précédents étaient éligibles aux abattements pour les personnes physiques.

Cette résolution, mise aux voix, **est approuvée** à l'unanimité.

(.../...)

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, décide de nommer Madame Sandra FEILLES aux fonctions d'administrateur pour une période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer, en 2031, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Madame Sandra FEILLES déclare accepter les fonctions qui lui sont confiées et confirme ne faire l'objet d'aucune incompatibilité ou empêchement à l'exercice de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, **est approuvée** à l'unanimité.

Résolutions à titre extraordinaire

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant en la forme extraordinaire, décide de modifier comme suit le sixième paragraphe de l'article 17 « Délibération du conseil d'administration » des statuts de la Société, qui sera désormais rédigé comme suit :

« [...] La réunion du Conseil peut également résulter de l'utilisation d'un moyen de télécommunication. Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité des administrateurs qui participent à la réunion du conseil par un moyen de télécommunication conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. [...] ».

Le reste de l'article 17 demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, **est approuvée** à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant en la forme extraordinaire, décide de modifier comme suit l'article 26 « Visioconférence » des statuts de la Société, qui sera désormais intitulé « Participation par un moyen de télécommunication » et rédigé comme suit :

« Tout actionnaire sera réputé présent pour le calcul du quorum et de la majorité s'il participe à l'Assemblée par un moyen de télécommunication permettant son identification, conformément aux Lois et règlements en vigueur ».

Cette résolution, mise aux voix, **est approuvée** à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, statuant en la forme extraordinaire, décide de procéder à la mise à jour des statuts de la Société afin de refléter les modifications de dénomination sociale et de siège social de l'actionnaire ArianeGroup (anciennement Airbus Safran Launchers) et d'adopter la version consolidée des statuts modifiés qui figure en Annexe au présent procès-verbal, intégrant lesdites mises à jour.

Cette résolution, mise aux voix, **est approuvée** à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal à l'effet de remplir toutes formalités légales de publicité et d'enregistrement.

Cette résolution, mise aux voix, **est approuvée** à l'unanimité.

(.../...)

FIN DE L'EXTRAIT

Certifié conforme par :

M. Thibault Cheviron, Président Directeur Général





Nuclétudes

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Nuclétudes

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Nuclétudes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Nuclétudes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

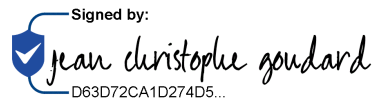
- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 10 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Signed by:
A blue digital signature icon featuring a checkmark inside a shield, followed by the handwritten signature 'jean christophe goudard' in blue ink. Below the signature is the alphanumeric string 'D63D72CA1D274D5...'.

Jean-Christophe Goudard



SA NUCLETUDES

3 avenue du Hoggar
CS 70117
91978 COURTABOEUF CEDEX

Etats Financiers

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	18 608 243	16 037 580	2 570 663	16,03
Chiffre d'affaires net	18 608 243	16 037 580	2 570 663	16,03
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	440 216	334 942	105 274	31,43
Production stockée	239 219	-722 353	961 572	-133,12
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	-3 500	14 000	-17 500	-125,00
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	352 957	490 447	-137 490	-28,03
Autres produits	81 292	62 189	19 103	30,72
Total produits d'exploitation (I)	19 278 211	15 881 863	3 396 348	21,39
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	114 959	97 828	17 131	17,51
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	6 313 713	4 111 158	2 202 555	53,58
Impôts, taxes et versements assimilés	240 390	221 054	19 336	8,75
Salaires et traitements	5 629 063	4 728 654	900 409	19,04
Charges sociales	3 074 099	2 697 705	376 394	13,95
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	978 086	887 461	90 625	10,21
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	397 834		397 834	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	91 088	903 358	-812 270	-89,92
Autres charges	2 855	1 096	1 758	160,42
Total charges d'exploitation (II)	16 842 087	13 648 315	3 193 773	23,40
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 436 124	2 233 549	202 575	9,07
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	324 332	285 681	38 651	13,53
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	324 332	285 681	38 651	13,53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change	46	588	-542	-92,24
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	46	588	-542	-92,24
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	324 286	285 093	39 193	13,75
RESULTAT COURANT avant impôt	2 760 410	2 518 642	241 768	9,60

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	90 360	28 695	61 665	214,90
Total produits exceptionnels (VII)	90 360	28 695	61 665	214,90
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	12 779		12 779	
Sur opérations en capital	748 393		748 393	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	69 603	75 408	-5 805	-7,70
Total charges exceptionnelles (VIII)	830 775	75 408	755 367	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-740 415	-46 713	-693 702	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)	169 036	284 616	-115 580	-40,61
Impôts sur les bénéfices (X)	-18 934	337 235	-356 169	-105,61
Total des produits (I+III+V+VII)	19 692 902	16 196 239	3 496 663	21,59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 823 010	14 346 161	3 476 848	24,24
BENEFICE OU PERTE	1 869 893	1 850 078	19 815	1,07
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	324 332		324 332	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	935 717	809 000	126 717	166 451
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 749		2 749	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	680 157	220 101	460 055	447 090
Constructions	6 911 064	4 656 534	2 254 530	2 002 271
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 985 370	7 463 340	522 031	1 009 524
Autres immobilisations corporelles	1 966 037	1 391 938	574 099	522 577
Immobilisations corporelles en cours	393 284		393 284	135 862
Avances et acomptes	433 091		433 091	27 964
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 307 469	14 540 913	4 766 557	4 311 739
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	638 195		638 195	398 976
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	74 661		74 661	14 707
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 374 175		9 374 175	8 334 318
Autres créances	6 926 938		6 926 938	10 652 573
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	104 272		104 272	160 658
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 118 242		17 118 242	19 561 232
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	36 425 711	14 540 913	21 884 798	23 872 971
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	462 000	462 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	46 200	46 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 958 832	10 958 832
Report à nouveau	2 078	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 869 893	1 850 078
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	215 916	238 311
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 554 918	13 555 421
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	616 246	774 608
Provisions pour charges	1 534 982	1 607 701
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 151 227	2 382 309
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		98
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	102 844	180 517
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 526 902	1 141 196
Dettes fiscales et sociales	4 010 635	3 819 845
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	281 491	319 938
Autres dettes	4 942	4 194
Produits constatés d'avance	251 840	2 469 453
TOTAL DETTES	6 178 653	7 935 241
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 884 798	23 872 971
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 075 809	7 754 724
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		98
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SA NUCLETUDES**

Annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 21 884 798,31 euros et au Compte de Résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 869 892,67 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Recherche et développement

Les dépenses de recherche et de développement autofinancés sont normalement enregistrées en charges au titre de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Les frais de développement spécifiques financés par les clients sont enregistrés suivant la méthode décrite au paragraphe « Traitement des opérations à long terme ».

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires notariés ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue et du mode choisi.

- Constructions : 7 à 25 ans – mode linéaire
- Agencement de terrain – 10 ans – mode linéaire
- Agencements des constructions : 10 ans – mode linéaire
- Installations techniques : 3 à 5 ans – mode dégressif
- Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans – mode dégressif
- Matériel de transport : 4 ans – mode linéaire
- Matériel de bureau : 7 ans – mode linéaire
- Matériel informatique : 3 ans – mode dégressif
- Mobilier : 7 ans – mode linéaire
- Progiciels : 2 à 3 ans – mode linéaire

Dans la cadre d'un logiciel nécessitant au-delà d'un simple paramétrage, un développement spécifique pour l'adapter au besoin de l'entreprise, l'amortissement considéré est en mode dégressif sur une période de 3 à 5 ans.

Le calcul de l'amortissement dérogatoire est établi et inscrit dans les comptes pour les amortissements dégressifs.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Traitement des opérations à long terme

a) Chiffre d'affaires et marge brute

Pour les contrats à long terme dont l'exécution dépasse le cadre d'un seul exercice comptable, le principe retenu est de comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge selon la méthode d'avancement des programmes.

Le chiffre d'affaires et la marge sont ainsi comptabilisés à partir d'une estimation de chiffre d'affaires et des coûts à terminaison qui est sujette à révision au fur et à mesure de l'état d'avancement du programme. La Direction revoit régulièrement ses estimations sur la base des informations dont elle dispose grâce à des revues techniques, contractuelles et financières au cours desquelles la situation financière des programmes est examinée. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Le montant total des produits et des charges attendus au titre d'un contrat traduit l'estimation pour la Direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat. La prévision des coûts à terminaison inclut ainsi l'ensemble des charges directes et indirectes de production rattachables aux programmes y compris les aléas, les obligations de garantie contractuelle et les pénalités de retard estimées à date.

Règles et méthodes comptables

Les hypothèses retenues sont également basées sur la prise en compte des évolutions attendues, jusqu'à la fin des contrats, des derniers indices connus (taux horaires et indices de révision de prix contractuels) pour la détermination du chiffre d'affaires et des coûts à terminaison.

L'état d'avancement financier des programmes est déterminé, sur la base des éléments contractuels. Il traduit soit l'état d'approbation des jalons techniques prévus au contrat et approuvés par les clients de la société, soit l'état d'approbation des clés techniques d'acomptes prévues au contrat et approuvées par les clients de la société. Dans ce dernier cas, les acomptes correspondants à des clés techniques validées par les clients sont ainsi intégrés au chiffre d'affaires.

L'état d'avancement financier ainsi déterminé n'est pas remis en cause sauf si, après analyse qualitative réalisée annuellement par la Direction, il est considéré que l'état d'approbation des clés techniques d'acomptes prévues aux contrats et approuvées par les clients de la société conduit à déterminer un état d'avancement incohérent avec l'état d'avancement mérité par la société. Dans le cadre de ces cas particuliers, les écritures de correction sont comptabilisées dans le poste "Produits constatés d'avance".

Les contrats de Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) peuvent faire l'objet d'une gestion spécifique liée à la nature même de l'activité lors qu'elle est majoritairement liée à des tâches annuelles. Dans ce cas, ils ne sont pas gérés à l'avancement car ils correspondent à un forfait couvrant toutes les prestations qui s'avèreraient nécessaires sur l'année.

b) En cours de production et provisions pour projets

Les travaux en cours sont évalués au coût de production, c'est à dire les coûts directs des matières premières, de la main d'œuvre de production et des achats et frais divers consommés dans le cycle de production, augmentés d'une quote-part de frais généraux issus des fonctions support.

Le coût des ventes est constaté en appliquant le pourcentage d'avancement financier aux coûts estimés à terminaison (hors provisions pour risques programmes à savoir les provisions constituées au titre des obligations de garanties contractuelles et des pénalités de retard estimées à date).

L'écart entre les coûts comptabilisés et les coûts des ventes est porté en travaux en cours.

Les provisions pour pénalités et garanties sont constatées dans les comptes des provisions pour risques et charges en fonction de l'estimation du montant qui sera dû par la société à terminaison du projet et de l'état d'avancement financier des programmes concernés. Les autres risques sont intégrés dans les coûts à venir des contrats.

c) Traitement des pertes sur projets

Toutes les pertes probables sur les contrats en cours ou en carnet sont provisionnées intégralement et dès qu'elles sont connues par la société. Ces pertes à terminaison sont réparties entre la dépréciation des encours et les provisions pour risques.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres créances

De même, les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Ce poste inclut les provisions liées au plan à terminaison des programmes (provisions pour pertes à terminaison, pour garanties et pénalités contractuelles - voir paragraphes ci-dessus), la provision pour démantèlement, la provision pour indemnités de fin de carrière et les provisions couvrant les autres risques portés par la société.

a) Provision pour démantèlement

La société possédant une source Cobalt à usage réglementé mise en service en décembre 2015, une provision pour démantèlement de celle-ci a été prise en considération dès la première année d'utilisation et ajustée successivement. Le dernier ajustement effectué en 2022 porte cette provision à un montant total de 290 000 euros. Il n'y a pas eu de réévaluation de la provision au titre de l'exercice 2024.

Conformément aux règles comptables en vigueur au titre du démantèlement d'actifs détenus par la société, cette provision a été compensée par un actif immobilisé de même montant. Cet actif est amorti linéairement sur la durée d'utilisation de la source.

A la clôture de l'exercice 2024, une provision pour dépréciation d'actif a été passée suite à la décision de remplacement de la source actuelle de Cobalt 60. Cette dernière a été mise à l'arrêt fin décembre avant d'avoir été totalement amortie. Son démantèlement est prévu début 2025.

b) Provisions pour Indemnités de Départ en Retraite

Une provision pour indemnités de départ en retraite est constatée pour faire face, dans le cadre d'un régime à prestations définies, aux engagements futurs lors des départs des salariés, conformément à la convention collective. Celle-ci prévoit une indemnité d'1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté à partir de la cinquième année. Ce barème correspond à celui de l'Accord National Interprofessionnel du 11 Janvier 2008.

L'impact de la réforme des retraites de 2023 augmentant le nombre de trimestres nécessaires pour percevoir une retraite à taux plein a été pris en compte.

Règles et méthodes comptables

La provision constituée pour cet engagement résulte d'évaluations actuarielles périodiques. Cette méthode prend en compte notamment l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation. Ainsi, les salaires futurs tiennent compte d'une hypothèse d'inflation correspondant au taux IPCH hors énergie et alimentation estimé par la Banque de France. Ils font l'objet d'une actualisation au taux IAS19 Eurozone pension discount curve à 20 ans de 3,42%.

Les écarts actuariels résultant du changement d'hypothèses ou d'écarts d'expérience sont comptabilisés quelle que soit leur valeur. Ils ont été provisionnés dans les comptes annuels de la société.

L'engagement ainsi actualisé de la société au 31 Décembre 2024 concernant les indemnités de départ à la retraite représente une valeur de 1 245 k€ contre 1 318 k€ au 31/12/2023, soit une baisse de 73 k€.

La décomposition des variations se décline de la façon suivante :

Engagement au 31/12/2023	1 317 701,05
Cout normal des services rendus	81 740,26
Cout financier	44 074,92
- Prestations (départ retraite)	0,00
- Restitution (autres départs)	-28 960,96
+ Reprise (arrivées)	15 889,46
Ecart actuariels générés	-185 463,17
Engagement au 31/12/2024	1 244 981,56

Les charges sociales sur ces indemnités sont retenues au taux de 48%.

Aucune provision n'est constituée pour le dirigeant de l'entreprise car sa rémunération est issue d'une refacturation groupe.

c) Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges sont des provisions non liées aux affaires. Une provision pour autres risques est charges est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie.

Les provisions pour autres risques et charges sont constituées en fonction du risque connu à la clôture de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des provisions réglementées et des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise ou liées à des régularisations de charges ou de produits d'exercices précédents.

Règles et méthodes comptables

Impôts sur le bénéfice

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable de l'exercice, déduction faite des différents crédits d'impôt, dont notamment le Crédit Impôt Recherche, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés par le législateur à la date de clôture et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des exercices antérieurs.

La société ne fait partie d'aucun groupe d'intégration fiscale.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction :

Cette information n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer une rémunération individuelle. Les administrateurs de la société ne perçoivent pas de rémunération au titre de leur mandat.

Il est précisé que le Directeur Général n'a pas été rémunéré directement par la société. Ses rémunérations sont prises en charge directement puis refacturées par le Groupe. Les charges ainsi comptabilisées figurent en "Autres achats et charges externes".

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires portés en charges s'élèvent à 23 040 €.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

NUCLETUDES est une filiale à 99,90 % d'ArianeGroup SAS.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	865 572	72 894		938 466
Immobilisations incorporelles	865 572	72 894		938 466
- Terrains	658 637	21 520		680 157
- Constructions sur sol propre	2 146 080			2 146 080
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	4 211 197	558 511	4 725	4 764 983
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	7 814 092	187 736	16 458	7 985 370
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 689 396	330 013	53 372	1 966 037
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	135 862	1 051 659	794 237	393 284
- Avances et acomptes	27 964	405 127		433 091
Immobilisations corporelles	16 683 229	2 554 566	868 792	18 369 003
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	17 548 801	2 627 460	868 792	19 307 469

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	72 894	2 554 566		2 627 460
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	72 894	2 554 566		2 627 460
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		794 237		794 237
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		73 708		73 708
Diminutions de l'exercice		868 792		868 792

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	699 121	109 879		809 000
Immobilisations incorporelles	699 121	109 879		809 000
- Terrains	211 547	8 555		220 101
- Constructions sur sol propre	1 979 244	9 966		1 989 210
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	2 375 763	295 439	3 878	2 667 324
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	6 804 568	277 395	16 458	7 065 506
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 166 819	278 491	53 372	1 391 938
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 537 940	869 846	73 708	13 334 079
ACTIF IMMOBILISE	13 237 061	979 725	73 708	14 143 079

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 16 405 385 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 374 175	9 374 175	
Autres	6 926 938	6 926 938	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	104 272	104 272	
Total	16 405 385	16 405 385	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients dur fact a etabli	5 073 997
Fournis.rrr a obtenir	110 238
Org-mederic-ag2r-ij à recevoir	192
Total	5 184 426

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 462 000,00 euros décomposé en 10 500 titres d'une valeur nominale de 44,00 euros.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	238 311	67 964	90 360	215 916
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	238 311	67 964	90 360	215 916
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		67 964	90 360	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	524 592	89 615			614 207
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	146 491		146 491		
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	1 317 701	1 473	74 193		1 244 982
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	393 524		101 485		292 039
Total	2 382 309	91 088	322 169		2 151 227
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		91 088	322 169		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 075 809 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 526 902	1 526 902		
Dettes fiscales et sociales	4 010 635	4 010 635		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	281 491	281 491		
Autres dettes (**)	4 942	4 942		
Produits constatés d'avance	251 840	251 840		
Total	6 075 809	6 075 809		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.n.parvenues	278 349
Fourn.immo.fact.non.parv.	87 118
Prov.participat.salaries	169 036
Personnel aut.ch.a payer	999 315
Dettes provision. pr cet	435 706
Org.soc. ch./conges payes	233 419
Org.soc.ch./primes resultat	192 967
Org.soc.ch./c.e.t.	215 251
Etat charges a payer	4 243
Etat-charg.a payer/cet	10 075
Ch.fisc./conges a payer	11 248
Dividendes à payer	4 942
Total	2 641 669

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges payees d avance	104 272		
Total	104 272		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.const.avance durc	251 840		
Total	251 840		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2024
Chiffre d'affaires France	18 168 027
Chiffre d'affaires étranger	440 216
TOTAL	18 608 243

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	1 613 157
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	415 629
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	594
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	6 000
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	2 760 410	166 170	2 594 240
+ Résultat exceptionnel	-740 415	-185 104	-555 311
- Participations des salariés	169 036		169 036
Résultat comptable	1 850 959	-18 934	1 869 893
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 83 personnes.

	Personnel
Cadres	75
Agents de maîtrise et techniciens	8
Employés	
Ouvriers	
Total	83

Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	18 608 243	16 037 580	2 570 663	16,03
Chiffre d'affaires net	18 608 243	16 037 580	2 570 663	16,03
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	440 216	334 942	105 274	31,43
Production stockée	239 219	-722 353	961 572	-133,12
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	-3 500	14 000	-17 500	-125,00
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	352 957	490 447	-137 490	-28,03
Autres produits	81 292	62 189	19 103	30,72
Total produits d'exploitation (I)	19 278 211	15 881 863	3 396 348	21,39
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	114 959	97 828	17 131	17,51
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	6 313 713	4 111 158	2 202 555	53,58
Impôts, taxes et versements assimilés	240 390	221 054	19 336	8,75
Salaires et traitements	5 629 063	4 728 654	900 409	19,04
Charges sociales	3 074 099	2 697 705	376 394	13,95
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	978 086	887 461	90 625	10,21
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	397 834		397 834	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	91 088	903 358	-812 270	-89,92
Autres charges	2 855	1 096	1 758	160,42
Total charges d'exploitation (II)	16 842 087	13 648 315	3 193 773	23,40
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 436 124	2 233 549	202 575	9,07
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	324 332	285 681	38 651	13,53
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	324 332	285 681	38 651	13,53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change	46	588	-542	-92,24
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	46	588	-542	-92,24
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	324 286	285 093	39 193	13,75
RESULTAT COURANT avant impôt	2 760 410	2 518 642	241 768	9,60

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	90 360	28 695	61 665	214,90
Total produits exceptionnels (VII)	90 360	28 695	61 665	214,90
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	12 779		12 779	
Sur opérations en capital	748 393		748 393	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	69 603	75 408	-5 805	-7,70
Total charges exceptionnelles (VIII)	830 775	75 408	755 367	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-740 415	-46 713	-693 702	NS
Participation des salariés aux résultats (IX)	169 036	284 616	-115 580	-40,61
Impôts sur les bénéfices (X)	-18 934	337 235	-356 169	-105,61
Total des produits (I+III+V+VII)	19 692 902	16 196 239	3 496 663	21,59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 823 010	14 346 161	3 476 848	24,24
BENEFICE OU PERTE	1 869 893	1 850 078	19 815	1,07
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	324 332		324 332	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	935 717	809 000	126 717	166 451
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 749		2 749	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	680 157	220 101	460 055	447 090
Constructions	6 911 064	4 656 534	2 254 530	2 002 271
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 985 370	7 463 340	522 031	1 009 524
Autres immobilisations corporelles	1 966 037	1 391 938	574 099	522 577
Immobilisations corporelles en cours	393 284		393 284	135 862
Avances et acomptes	433 091		433 091	27 964
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 307 469	14 540 913	4 766 557	4 311 739
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	638 195		638 195	398 976
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	74 661		74 661	14 707
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 374 175		9 374 175	8 334 318
Autres créances	6 926 938		6 926 938	10 652 573
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)	104 272		104 272	160 658
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 118 242		17 118 242	19 561 232
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	36 425 711	14 540 913	21 884 798	23 872 971
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	462 000	462 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	46 200	46 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	10 958 832	10 958 832
Report à nouveau	2 078	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 869 893	1 850 078
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	215 916	238 311
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 554 918	13 555 421
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	616 246	774 608
Provisions pour charges	1 534 982	1 607 701
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 151 227	2 382 309
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		98
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	102 844	180 517
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 526 902	1 141 196
Dettes fiscales et sociales	4 010 635	3 819 845
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	281 491	319 938
Autres dettes	4 942	4 194
Produits constatés d'avance	251 840	2 469 453
TOTAL DETTES	6 178 653	7 935 241
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 884 798	23 872 971
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 075 809	7 754 724
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		98
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		